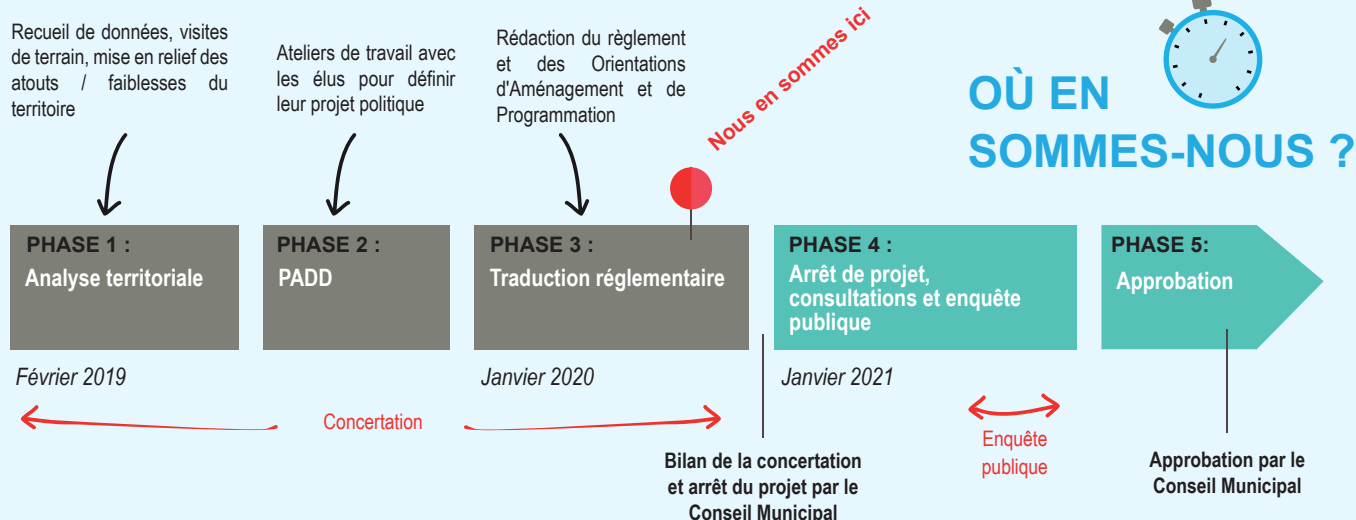




Afin de répondre aux différentes législations apparues cette dernière décennie (lois Grenelles, ALUR, ELAN, ...) et de disposer d'un document d'urbanisme cohérent avec le SCoT du Vignoble Nantais, une révision du Plan Local d'Urbanisme communal (PLU) a été entreprise dès le début de l'année 2019.

Pour rappel, le PLU est l'outil de la commune pour anticiper l'aménagement et le développement durable du territoire. Il définit les règles de constructibilités qui vont s'appliquer sur notre commune.



LE DOSSIER DU PLU SE COMPOSE DES PIÈCES SUIVANTES :

Rapport de présentation =

Diagnostic et justifications des choix retenus

Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) =

Le projet politique en matière d'urbanisme et d'aménagement

Règlement écrit et graphique =

Zonage du territoire avec l'application de règles relatives à chaque zone

Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) =

Conditions particulières d'aménagement des secteurs à enjeux

Annexes : comprennent les Servitudes d'Utilité Publiques, les annexes sanitaires, des informations sur le territoire...

L'ensemble de ces pièces sera finalisé durant cet été et vous sera présenté à la rentrée.

Le PLU entrera ensuite dans une période de consultation comprenant l'enquête publique avant son approbation au printemps 2021.

VOUS AVEZ DES DEMANDES ?

Si vous avez des demandes concernant le PLU, il est encore temps de les transmettre par courrier à l'adresse de votre mairie ou de l'inscrire dans le registre de concertation disponible en mairie.



La Mission Régionale d'autorité environnementale a soumis le PLU à une évaluation environnementale. Ainsi, des prospections écologiques ont été réalisées au cours du mois de juin 2020 afin de définir les impacts écologiques du projet de la commune.

Cette évaluation environnementale constituera une pièce supplémentaire du PLU et présentera la démarche entreprise par la commune pour définir son nouveau PLU.

Une réunion publique se tiendra le **vendredi 25 septembre 2020** à 19h00 (salle de la Noue) afin de vous présenter l'ensemble du Plan local d'Urbanisme révisé avant l'enquête publique et échanger avec vous sur le projet